



Renforcer la
relation
d'entreprises &
jeunes

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

ILT' **Sup**

Les **Institut** **Tourelles**
SPÉCIALISTE DU TERTIAIRE

Vous avez choisi de soutenir l'Institut Les Tourelles et nous vous en remercions. Afin de vous adresser le reçu libératoire justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce bordereau complété par mail à arequier@institut-lestourelles.com

Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise

Raison sociale :

Siret :

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mob :

Courriel :

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

Nom :

Ville :

Téléphone :

Versez le solde de (13 %) à l'Institut Les Tourelles à l'adresse suivante : Institut Les Tourelles - 53 rue Verte - 76000 ROUEN

Masse Salariale 2021 :

€ X 0,68 % =

€ X 13 % =

€

Règlement par :

Chèque à l'ordre de l'Institut Les Tourelles

Montant :

Versement (IBAN : FR7611425009000800337885889 - BIC : CEPAFRPP142)

Motif INDISPENSABLE pour délivrer le reçu libératoire : TA22 + votre siret

Pour tout renseignement : fricoeur@institut-lestourelles.com - Tél : 02 35 71 14 14

OPCO

Opérateur de compétence

**87 % POUR FINANCER LES
CONTRATS D'APPRENTISSAGE
A VERSER A L'OPCO**

Le calcul du montant
global à verser reste
le même. Il représente
0,68 % de la Masse
Salariale (MS).

87 %

100 %

13 %

ETABLISSEMENT

De votre choix

**UN SOLDE DE 13 %
POUR FINANCER LES
FORMATIONS INITIALES
PROFESSIONNELLES
(hors apprentissage)
A VERSER A L'INSTITUT
LES TOURELLES**